

GRÈVE DU 10 OCTOBRE 2017

Le S.A.F.P.T appelle à la grève en date du 10 octobre 2017.

Malgré son récent écrit à l'adresse du Ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald DARMANIN, le S.A.F.P.T note que les engagements pris par l'actuel Gouvernement ne sont pas tenus.

Ainsi après avoir constaté le changement d'opinion en ce qui concerne le jour de carence (position prise en tant que Ministre de l'Economie), le Président de la République ne tient pas ses promesses envers les fonctionnaires en proposant d'appliquer une simple compensation pour palier à la hausse de la CSG. Pour rappel, les engagements portaient sur un gain de pouvoir d'achat qui n'est donc pas au rendez-vous, contrairement aux salariés du secteur privé !

Et dire qu'on nous parle, plus que de raison, d'équité entre les deux secteurs....

S'ajoute à ces points, le gel de la valeur du point d'indice pour l'année 2018, la prévision de 70 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique Territoriale sans aucune concertation ni réflexion.

Difficile dans ces conditions de ne pas manifester son mécontentement.

Toutefois, fidèle à sa philosophie « libre et indépendant », le S.A.F.P.T laisse chacun libre de suivre ou non cette journée d'action.

En cas de participation à ce mouvement, le S.A.F.P.T vous invite à vous rendre sur le lieu de manifestation le plus proche de votre domicile.



Syndicat Autonome de la Fonction Publique Territoriale

La Garde, le 25 septembre 2017

Madame Yolande RESTOUIN
Secrétaire Générale
1041 Avenue de Draguignan
BP 368
83130 LA GARDE

Monsieur Gérard COLLOMB
Ministre d'Etat
Ministre de l'Intérieur
PLACE BEAUVAU
75800 PARIS

Courrier recommandé A/R
OBJET : Préavis de grève du 10 octobre 2017

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1 à 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, nous avons l'honneur de vous informer de la décision prise par notre Organisation, de déposer un préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels de la fonction publique territoriale pour le mardi 10 octobre 2017 à 00h01 (ce préavis comprend la nuitée en amont de cette journée pour les personnels travaillant en horaires décalés)

Ce préavis est motivé par le communiqué ci-joint.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre très haute considération.

Yolande RESTOUIN
Secrétaire Générale